



**PRÉFÈTE  
DE LA CORRÈZE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Visite de l'entreprise BOIS ET DERIVES**

**lauréate du fonds de soutien  
à l'investissement industriel**

**Allasac  
Territoire d'industrie de Brive Périgord**

**DOSSIER DE PRESSE  
18 mai 2021**

# Sommaire



Le plan France Relance	page 3
Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance	page 4
La relance, c'est aussi en Corrèze	page 5
BOIS ET DERIVES, lauréate du fonds de soutien à l'investissement industriel	page 6

# Le plan France Relance

La crise sanitaire a créé une situation économique sans précédent en France comme dans le reste du monde. Les mesures de confinement, la nécessité prolongée de mesures de distanciation et la perturbation des réseaux d'approvisionnement internationaux ont fortement affecté l'économie française.

Alors que les mesures d'urgence mises en œuvre par le Gouvernement dès le mois de mars 2020 ont permis de préserver les revenus des ménages, des effets économiques durables pourraient affaiblir le potentiel de croissance français.

Dans ce contexte, le 3 septembre 2020, le Premier Ministre a présenté le plan France Relance. Ce plan précise les différentes étapes pour réorganiser le pays sur le plan économique, social et écologique.



Le plan de relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, bénéficie d'un financement de l'Union européenne à hauteur de 40 milliards d'euros.

Le plan de relance a pour objectif de soutenir les entreprises, l'emploi et les services publics et de bâtir la France de 2030 : une économie plus verte, plus compétitive, plus souveraine et plus solidaire.

Au-delà de son rôle immédiat de soutien à l'économie, le plan de relance revêt un rôle structurel, par les moyens accordés à l'accélération des transitions écologique et numérique, par son inscription dans l'agenda de réformes du Gouvernement pour améliorer la compétitivité, l'attractivité et la productivité et par l'objectif de renforcer la souveraineté industrielle de la France.

Pour cela, le plan de relance s'articule en trois volets :

- l'accélération de la transition écologique et le verdissement de l'économie,
- le renforcement de la compétitivité et de la souveraineté économique,
- le soutien aux compétences et à la cohésion sociale et territoriale.

# Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

France Relance : près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie

- ✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**
  - dont 1,2 Md€ sur les deux prochaines années pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ **Innovater, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**
  - dont une 4ème vague d'investissements d'avenir, dotée de 20 Md€ au total sur 5 ans
- ✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**
  - dont 1 Md€ pour des soutien à l'investissement pour notre souveraineté industrielle
- ✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**
  - dont 900 M€ sera dédiée, d'ici 2022, à la modernisation des PME et des ETI des filières industrielles les plus touchées

## Dès 2020, 800 M€ de crédits au bénéfice de l'industrie, renforcés en fin d'année (+330 M€)



Tous ces dispositifs sont opérationnels

## La relance, c'est aussi en Corrèze

En Corrèze, ce sont déjà plus de **7 millions d'euros** qui ont été engagés en faveur des entreprises locales. Ceci leur a permis de boucler en moins d'un an leur plan d'investissement initialement prévu sur plusieurs années.

Les lauréats dans le département au 1<sup>er</sup> mai 2021 :

**Euclide industrie Mecanat** (800 000 €) **Axioma** (1, 130 M€), **CRP** (800 000 €), **Blocfer** (575 000 €), **Poudrex** (247 000 €), **Precitol** (500 000 €), **Photonis** (503665 €), **Avenir Mécanique** (240 000 €), **Blédina** (600 000 €), **Blocfer** (575 000 €), **Bois et dérivés** (356 000 €), **ITHPP** (800 000 €), **Maroquinerie des Orgues** (344 000 €), **Valade** (1 150 000 €), **Panneaux de Corrèze** (400 000 €), **Mecafor-CFBL** (200 000 €)

## BOIS ET DERIVES : lauréat du fonds de soutien à l'investissement industriel



Bois et Dérivés est un **groupe de la filière bois** dont le siège social est à Allasac. Le groupe compte **62 salariés et quatre filiales** :

- Argil, pour la gestion et la récolte forestière;
- Arbos, pour le sciage et la valorisation du bois;
- Arbopal, pour la fabrication d'emballages et palettes, bois ou composites bois;
- Xylex, spécialisée dans la recherche et le développement.

Bois et Dérivés présente la particularité d'être à la fois gestionnaire de la ressource, scieur et transformateur.

Ces activités sont réalisées sur quatre sites : Egletons (scierie pour bois de construction), Allasac (scierie pour emballages et palettes, seconde transformation et siège social), Objat et Coly en Dordogne (seconde transformation).

Le groupe a des projets de développement :

- une nouvelle usine de seconde transformation à Objat à côté de l'existante zone de Bridal. Le but est de développer d'autres produits comme la fabrication d'emballages pour transporter véhicules, bateaux ou œuvres d'art dans les containers destinés à traverser les océans. L'outil de production sera modernisé grâce à l'aide France Relance.
- la modernisation de la scierie d'Allasac et le développement du bureau d'études afin de se positionner sur des marchés de niches (produits à forte valeur ajoutée).
- la valorisation de l'écorce de résineux (extraction chimique de molécules de l'écorce de Douglas, à des fins cosmétiques, nutritives et médicales).

Le montant de l'investissement global s'élève à 1 918 942 €.

# 356 000 € d'aides

## pour la modernisation de l'outil de production

Retrouvez l'intégralité  
des mesures du plan de relance  
sur [francerelance.gouv.fr](https://francerelance.gouv.fr)

Un interlocuteur unique en Corrèze :  
[pref-relance@correze.gouv.fr](mailto:pref-relance@correze.gouv.fr)

  
PRÉFÈTE  
DE LA CORRÈZE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



The poster features a green background. At the top center is a circular logo with the text 'FRANCE RELANCE' around the perimeter and the European Union flag and the French flag in the center. Below the logo, the text '100 Mds €' is written in large, bold, blue letters. Underneath, in white text, it says 'pour faire la France de demain, grâce à une économie d'avant-garde, écologique et créatrice d'emploi.' Below this text are three small images: a factory interior with yellow machinery, a bakery with staff in white uniforms, and a rural landscape with cows. At the bottom of the poster, the text 'C'est aussi en Corrèze !' is written in white. In the bottom left corner, it says 'Toutes les mesures sur : [francerelance.gouv.fr](https://francerelance.gouv.fr) Un interlocuteur unique en Corrèze : [pref-relance@correze.gouv.fr](mailto:pref-relance@correze.gouv.fr)'. In the bottom right corner, there is a social media handle '@Prefet19' followed by icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn.

Retrouvez l'intégralité  
de l'actualité de l'État en Corrèze  
sur [correze.gouv.fr](https://correze.gouv.fr)  
et sur tous nos réseaux sociaux



Contact presse : Valérie Jandot  
[valerie.jandot@correze.gouv.fr](mailto:valerie.jandot@correze.gouv.fr)

05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52